

# Colloque 2023 : La Loi 25 : un levier pour l'avancement et la promotion de la profession d'archiviste !!

Quand : 1<sup>er</sup> décembre 2023

Prémisse : Les archivistes et la Loi 25....Depuis l'entrée en vigueur de la Loi 25, force de constater que le rôle de l'archiviste a grandement changé. Le but du colloque est donc d'outiller les archivistes sur leur rôle et ce qui les attends dans l'application de la nouvelle législation en lien avec la protection des renseignements personnels des Québécois/Québécoises.

Plan de la journée

8h45 – 9h                    Accueil et mot de bienvenue

9h – 10h15                Loi 25 : redessiner le rôle de l'archiviste par Dominique Robichaud de Chuck&Co

La Loi 25 redéfinit en profondeur notre métier d'archiviste: de nouvelles responsabilités, mais aussi des horizons insoupçonnés. Dans cette conférence, nous décortiquerons les défis et les opportunités qu'elle présente pour offrir une perspective renouvelée sur l'avenir de notre métier.

Conférencière :

Diplômée de l'école de sciences de l'information de l'Université de McGill, Dominique a travaillé dans le domaine de l'archivistique où elle a acquis une expertise en gestion intégrée des documents et en formation des usagers. Depuis 2019, Dominique assiste le Musée des Abénakis à Odanak dans la mise en place d'un centre d'archives pour les membres de la communauté. Elle est associée chez Chuck et Co et s'occupe du volet formation et gestion du changement. Depuis 2020, elle a participé à des mandats d'analyse de besoins et à l'élaboration de stratégie de déploiement en matière d'architecture d'information, comme consultante dans le secteur public ou privé.

Pause

10h30 – 12h                Bien plus qu'une obligation légale, un projet à valeur ajoutée pour l'UdeM Université de Montréal

Afin de répondre à ses différentes obligations légales en matière de respect de la vie privée, l'Université de Montréal (UdeM) a mis en place un important programme de protection des renseignements personnels (PRP). Avec l'aide de consultants externes spécialisés dans le domaine, elle travaille depuis plus de deux ans à mettre à niveau sa gouvernance, ses processus et ses systèmes de façon à rehausser la protection des renseignements personnels des membres de la communauté universitaire et de ses partenaires. Pour y arriver, une équipe PRP a été créée au sein de la Division des archives et de la gestion de l'information, laquelle travaille dans une approche interdisciplinaire avec différentes unités, dont les Technologies de l'information. Cette présentation se veut un témoignage des travaux réalisés et des défis rencontrés dans le cadre de cette vaste initiative, dont l'UdeM a su tirer profit pour en faire un projet à forte valeur ajoutée. Elle fera également état des réflexions et de l'expérience de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) qui compte parmi les premières unités à participer au projet.

## Conférencières :

Taïk Bourhis est directrice de la Division des archives et de la gestion de l'information de l'Université de Montréal depuis avril 2021. Auparavant, elle occupait le poste de responsable des systèmes de gestion dans cette même unité et ce, depuis 2002. Elle est détentrice d'une maîtrise en sciences de l'information (option archivistique) de l'Université de Montréal. Au cours des vingt dernières années, elle a participé à de nombreux projets liés à la gestion de l'information et des documents numériques.

Aurélié Dubois est conseillère principale en protection des renseignements personnels. Diplômée d'une maîtrise en administration des affaires, elle a occupé différents postes en ressources humaines dans le domaine de l'énergie avant d'arriver à l'UdeM en 2018 à titre de partenaire ressources humaines, puis de conseillère en système d'information et intelligence d'affaires. Elle occupe son poste dans l'équipe PRP depuis octobre 2022 et a obtenu en avril 2023 la certification Certified Information Privacy Manager (CIPM) de l'IAPP – International Association of Privacy Professionals.

Isabelle Dion est coordonnatrice de stages à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal. Elle détient une maîtrise en histoire et un certificat en archivistique. Elle a été archiviste contractuelle pendant plusieurs années, ce qui lui a permis de travailler à divers projets en gestion de documents et en archives définitives. Elle est également chargée de cours à l'EBSI.

## Dîner

13h – 14h15      Loi 25 : une opportunité à saisir à la vitesse grand V pour les professionnels de l'information  
par Cynthia Viau-Mainville de l'AAQ

La Loi 25 a redéfini le jeu pour les professionnels de l'information, ouvrant de nouvelles opportunités en termes de collaboration et de développement professionnel. Néanmoins, celle-ci a également ébranlé certaines de nos certitudes archivistiques! Au cours de la présentation, nous explorons les différents impacts résultant de la mise en conformité aux exigences réglementaires liés à la protection des renseignements personnels.

## Conférencière :

Cynthia Viau-Mainville est présidente de l'AAQ. Elle est aussi directrice en gouvernance de l'information et des données au sein de KPMG, cabinet offrant du service-conseil où elle œuvre depuis 2020. Détentrice d'une maîtrise en sciences de l'information de l'Université de Montréal, Cynthia possède plus de cinq années d'expérience pratique en gouvernance et gestion de l'information dans les secteurs publics et privés (assurances, éducation, services financiers, télécommunications) ainsi que les organismes de protection du public (ordre professionnel et organisme autoréglementation).

## Pause

14h30 – 16h              Table ronde

16h – 16h15              Mot de la fin

Coûts : 75\$ membres – 150\$ non-membres – 37,50\$ retraités – gratuit étudiants et nouveaux diplômés